



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

*XXXVI<sup>e</sup> SESSION*

*Dakar, 5 au 8 juillet 2010*

---

\* \* \*

**Commission des affaires parlementaires**

**PROJET DE RAPPORT**

établi en application de l'article 12.7 du règlement et présenté à la Commission

par

**M. Pierre DE BANÉ**  
(Canada)

*Président*

***Le Programme de coopération***

*Noria*

## 1. ORIGINE ETENDUE ET FONCTIONNEMENT

L'une des actions de coopération déterminante de l'APF en direction des parlements membres est **le programme Noria**. Son objectif principal est de **contribuer à la modernisation des systèmes d'information parlementaires des assemblées du Sud**.

Ce programme est principalement subventionné par l'OIF. En 2010 la subvention s'est élevée à 445.000 euros auxquels s'ajoute une subvention du Sénat français de 80.000 euros visant à couvrir la rémunération d'un informaticien.

Depuis sa création le programme Noria aura ainsi appuyé 22 parlements à travers l'appui généralisé et l'appui spécial respectivement dédiés à l'amélioration des capacités structurelles et techniques et au renforcement de la francophonie: Il s'agit :

### *\*En Afrique*

- de l'Ouest : du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Niger, du Sénégal du Togo et du Cap-Vert
- Centrale : du Cameroun, du Congo-Brazzaville du Gabon et du Tchad
- au Maghreb : du Maroc et de la Tunisie

*\*Au Moyen-Orient* : du Liban.

*\*Dans l'Océan Indien* : de Madagascar (suspendu)

*\*En Asie* : du Vietnam, du Cambodge et du Laos

*\*En Europe centrale et orientale*: de la Macédoine, de la Bulgarie et de l'Arménie

*\*En Amérique du Nord* : de la Nouvelle Ecosse (province du Canada)

## 2. LES ACTIVITES DE NORIA DANS LES DIFFERENTES REGIONS DE L'APF

### a) Région Afrique

La quasi-totalité des actions de coopération menées par l'APF en Afrique sont faites au titre de l'appui généralisé.

Cet appui constitue en termes d'investissement financier, technique et humain, la part la plus importante du programme en moyen financiers alloués. En effet, il concerne essentiellement l'informatisation du travail parlementaire, l'anticipation et la gestion des changements introduits par les nouveaux outils et méthodes ainsi que la mise en œuvre du travail collaboratif.

Il se traduit par des formations dans différents domaines, le développement d'applications et de logiciels spécifiques, la mise en place d'un intranet et le développement de l'internet). Ces actions de renforcement des capacités sont précédées de la mise en conformité des infrastructures (câblage et équipement des assemblées).

Les parlements concernés en 2010 ont été :

\* **L'Assemblée nationale du Togo retenue** par le Bureau de New-York suite à la suspension de la Mauritanie, et en raison du bon positionnement de son dossier lors des dernières attributions bénéficie de l'appui généralisé du programme Noria depuis janvier 2009.

L'identification des besoins prioritaires a permis d'établir conjointement une programmation des actions à mener. La mise en œuvre des principales activités et le mode opératoire induit l'implication de l'Assemblée nationale à tous les niveaux. Cette implication qui a été permanente au cours des 8 mois de mise en œuvre de la première phase 1 a facilité la maîtrise par les techniciens de l'Assemblées des outils et méthodes proposés par Noria pour la modernisation du système d'information. Les résultats encourageants enregistrés ont permis d'anticiper le lancement de la deuxième phase à travers des formations sur site et la fourniture d'équipements. La prochaine étape sera la mise en œuvre du travail en réseau avec comme préalable des formations en bureautique pour les cadres et les agents

\*La mise en œuvre du programme Noria auprès du **Parlement de la République gabonaise** a débuté par l'état des lieux conjoint des installations et des besoins en matière de système d'information de chaque chambre (Assemblée nationale et Sénat) en avril 2008. Cette visite de travail s'est conclue par la signature des conventions de partenariat qui définissent le cadre et les modalités de l'engagement de chaque partie.

L'année 2009 ayant également été pour le Gabon une année particulière à bien des égards, le ralentissement des activités qui s'en est suivi doit être compris comme une des conséquences des nombreuses contraintes rencontrées par Noria dans le suivi de l'exécution de la phase 1. Une relance des activités est prévue dans les prochaines semaines.

\*La Convention de partenariat signée en septembre 2008 avec les deux Chambres du **Parlement du Burundi** fixe le cadre général de la coopération et les modalités concrètes de l'appui Noria ainsi que les engagements de chaque partie à la Convention.

Il est vite apparu dans le cas du Burundi que la multiplicité des intervenants introduit la nécessité d'avoir une approche complémentaire et non pas concurrente dans la gestion des partenariats. Un travail de précision des domaines d'intervention respectifs et de la nécessaire coordination des initiatives a été mené avec succès par Noria.

*Pour le Sénat*, Après avoir équipé les principaux services administratifs et formés les techniciens à la gestion des nouveaux outils, le programme Noria a procédé à l'équipement audio et vidéo du nouvel hémicycle du Sénat.

*Pour l'Assemblée nationale*, il s'agit de compléter l'équipement de l'hémicycle et d'améliorer les capacités des cadres. Plusieurs réunions de travail ont porté sur la nécessaire réorganisation des principaux services législatifs (séances, commissions, procès-verbaux). Un prestataire local vient d'être désigné pour réaliser ces actions.

\*La mise en œuvre du programme Noria auprès du **Parlement de la République islamique de Mauritanie** a débuté par l'état des lieux conjoint des installations et des besoins de chaque Chambre (Assemblée nationale et Sénat) en avril 2010. Le diagnostic fait apparaître de nombreux besoins qui seront déclinés en autant de priorités déterminées conjointement.

Au Sénat, il a été décidé de renouveler l'équipement audio et vidéo de l'hémicycle et d'équiper en ordinateurs et imprimantes les différents services administratifs. La visite de travail s'est conclue par la signature des Conventions de partenariat qui définissent le cadre et les modalités de l'engagement de chaque partie.

\***L'Assemblée nationale du Tchad** retenue lors du Bureau de Ndjaména n'a pas encore fait l'objet d'un audit. Cette assemblée abritée au Palais des congrès a été endommagée et un nouveau site va être mis en construction. Toutefois, il est nécessaire d'offrir des solutions techniques opérationnelles et adaptées. C'est pourquoi, une mission d'identification des besoins prioritaires sera menée en septembre 2010 en collaboration avec l'Assemblée nationale de Québec qui mettra à la disposition du programme Noria un cadre technique.

#### **a) Régions Asie-Pacifique, Europe et Amérique**

L'Appui spécial est dévolu à la promotion de la francophonie dans les Assemblées où la langue des débats n'est pas le français. Il facilite la diffusion de l'information parlementaire francophone par la traduction ou la conception de tout ou partie des sites Internet institutionnels en langue française. Les actions relevant de ce volet ont moins d'impact financier et sont plus diversifiées.

Cet appui facilite l'accès à l'information francophone par un apport en documentation (ouvrages, abonnement) et par des formations dans différents domaines de compétence.

Dans le cadre de l'appui spécial, Noria a mis en œuvre les activités suivantes au cours de l'année 2010.

\*Le programme Noria poursuit à leur demande expresse et grâce au financement supplémentaire de 15 000 € accordé par l'OIF une série d'activités en partenariat avec les **deux Chambres du parlement du Cambodge**:

*Avec l'Assemblée nationale*, qui dispose désormais d'un département francophone à la Direction des relations internationales, Noria a financé au Centre culturel français de 2007 à 2009 des cours de français pour une cinquantaine de cadres. Par ailleurs, Noria a acquis une série d'ouvrages spécialisés et généralistes, des encyclopédies et des abonnements à des revues de droit parlementaire pour la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Enfin, le site de l'Assemblée nationale du Cambodge dispose désormais d'une interface en français régulièrement mise à jour. Cette mise à jour se poursuivra en 2010 avec notamment l'ajout de nouveaux textes législatifs et le renforcement des cours de français.

Les services administratifs ont été équipés d'ordinateurs disposant d'une interface et de logiciels en français, de photocopieuses et de scanners. Par ailleurs, un appui au renforcement des compétences des cadres francophones a été initié à travers des stages en France, notamment en mars 2010.

*Avec le Sénat*, outre le financement de cours de français pour trois niveaux d'apprenants, Noria a entrepris la formation de traducteurs-interprètes ainsi que la traduction en français du site internet du Sénat désormais accessible en ligne en langue française. Les cadres traducteurs et interprètes, une fois formés, seront affectés aux différents services en fonction de leurs besoins.

Cette initiative se fait avec le concours du département francophone de l'Université royale de Phnom Penh. La bibliothèque du Sénat outre un important fond documentaire en français offert par Noria, a été dotée de 6 ordinateurs.

\* Plusieurs axes de coopération ont été définis dans le cadre de l'appui spécial Noria à **l'Assemblée nationale du Laos**. L'action prioritaire est la traduction du site internet en français. A cet effet, l'identification des prestataires est en cours. Parallèlement une dotation en documentation, logiciels et en équipement est intervenue en avril 2009. Le Centre de langue rattaché à l'ambassade de France de Phnom Penh a été approché pour encadrer et mettre en œuvre les cours de français et la traduction du site. Une équipe chargée de coordonner au sein de l'Assemblée de RDP lao les actions initiées par Noria et de suivre leur bonne exécution a été mise sur pied.

\* **En Nouvelle-Ecosse** un traducteur a été choisi pour effectuer les premiers travaux sur des textes relatifs à l'organisation des élections, à l'organisation générale de l'Assemblée législative et aux documents sur les procédures et pratiques législatives. Depuis août 2009, le site de la Nouvelle-Ecosse est donc partiellement bilingue : de nombreux documents ont été traduits et sont en ligne : <http://gov.ns.ca/legislature/>

De plus une vingtaine de personnes (parlementaires et fonctionnaires parlementaires) ont suivi en 2009 et 2010 des cours de français dispensés par l'Université Sainte Anne (Pointe-de-l'Eglise). Les résultats plutôt encourageants ont incité Noria à poursuivre l'organisation et le financement de cours supplémentaires.

\* **l'Assemblée nationale de Macédoine** continuera de bénéficier du financement de cours de français dispensés malgré la fin de l'appui spécial, là encore grâce à un financement complémentaire de 5 000 € accordé par l'OIF. Plus d'une vingtaine de stagiaires ont suivi depuis près de quatre ans les cours de cet organisme sous la houlette d'un même professeur de français.

Le site internet du Parlement bénéficie d'une nouvelle charte graphique. Les pages en français ont suivi cette évolution et l'on peut parler à présent d'un véritable site du Parlement en français. Une stagiaire, financée pendant deux ans par Noria, assure depuis le printemps 2009 la mise à jour hebdomadaire en français des actualités et de l'agenda de l'Assemblée: <http://www.sobranie.mk/fr/default-fr.asp>

En décembre 2009, les meilleurs élèves des cours de français (3 fonctionnaires et un parlementaire) en Macédoine ont participé à un stage de formation à Paris auprès des institutions de la Francophonie et du Parlement Français.

## 1. UN APPUI TRANSVERSAL ET PERMANENT : L'APPUI RESEAU

L'appui réseau est un appui transversal dans le sens où il n'est pas attribué à un parlement en particulier mais aux fonctionnaires parlementaires sans limitation de durée. Il concerne le développement de réseaux de compétences entre homologues des assemblées partenaires de Noria sur des thématiques d'intérêt commun et favorise la constitution de réseaux de compétences afin de promouvoir les échanges d'expériences et de savoirs des fonctionnaires parlementaires francophones.

Un séminaire atelier sur le thème «*les enjeux de la communication parlementaire dans les assemblées francophones*» a été organisé en partenariat avec l'Assemblée nationale Québécoise du 26 au 30 avril 2010. Il a réuni des participants venant de 6 pays d'Afrique ' Burkina - Faso, Burundi, Gabon, Sénégal, Tchad et Togo. A la lumière du plan de communication québécois, ils ont échangé sur leurs expériences et l'exercice de leur profession et ont également procédé à des travaux pratiques autour l'élaboration d'un plan de communication.

Du 23 au 24 mai 2009 dans le prolongement de l'Assemblée régionale Afrique, le programme Noria de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie avait organisé à Dakar un séminaire-atelier de Dakar sur *Le rôle et la place de l'informatique dans les assemblées parlementaires*. Cette activité a réuni une trentaine de participants venant de parlements de pays d'Afrique au Sud du Sahara (Bénin, Burundi, Burkina –Faso, Cameroun, Congo, Gabon, Niger, Sénégal et Togo) et du Maghreb (Maroc et Tunisie).

L'appui réseau offre ainsi de manière récurrente (Cotonou-novembre 2003/ Tunis - septembre 2005/, Québec-Janvier et Février 2006/ Kribi (Cameroun) Mai 2007/Paris-mai 2008/ Dakar-mai 2009) l'opportunité de faire se rencontrer les membres des réseaux Noria et ainsi d'entretenir une dynamique et une solidarité de groupe autour du partage des savoirs.

## 2. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NORIA

Faire avec et non faire pour, telle est la ligne directrice des actions de coopération menées par Noria.

La démarche participative, de proximité et réaliste associe étroitement les parlements bénéficiaires à l'identification des besoins et à la définition des priorités en relation avec les objectifs du programme. Elle tient compte du contexte, des réels besoins et des ressources humaines et techniques disponibles. Par ailleurs, le recours quasi exclusif aux compétences locales, lorsqu'elles existent, participe de cette même dynamique de partenariat.

Les résultats attendus sont précisés à chaque étape et conditionnent l'avancement du projet.

*Le renforcement des compétences internes* est privilégié. Il est au cœur du changement des méthodes de travail accompagnant la modernisation des services. Il se traduit par des formations, souvent sur site c'est-à-dire dans les assemblées mêmes, dispensées par des prestataires locaux compétents. A l'issue du programme Noria, l'assemblée bénéficiaire devrait disposer de compétences suffisantes pour lui assurer une autonomie de gestion.

*L'organisation du travail d'information parlementaire en réseau* constitue un préalable pour rationaliser, moderniser et optimiser le travail d'équipe. Cette phase suppose une implication de tous les services concernés.

*La diversité et la visibilité des informations parlementaires* permettent d'offrir aux parlements qui le souhaitent, la possibilité de disposer d'un support pour présenter les activités, la production législative, l'organisation interne et toutes les informations attestant de la pratique et du dynamisme institutionnels. A cet égard, Noria contribue le cas échéant à la mise en place d'un site Internet qui constitue la meilleure vitrine dont puisse disposer une assemblée moderne.

### **3. LES PERSPECTIVES**

La plupart des Assemblées qui ont sollicité un des appuis du Programme Noria en ont bénéficié. Il convient, avant que le cycle ne soit clos d'envisager l'évolution ou la redéfinition des objectifs du programme en fonction des priorités dégagées par l'APF et à cet égard certaines assemblées ont expressément émis auprès du Secrétaire général parlementaire leur souhait de voir se poursuivre l'appui Noria au delà des quatre années règlementaires.

Par ailleurs, la prochaine programmation quadriennale de l'OIF a abouti à une réduction de près de 20 % les subventions accordées à l'APF et donc au programme Noria. L'APF souhaite inscrire les prochaines orientations et actions du programme Noria en synergie avec les autres composantes des activités de coopération de l'APF et en collaboration avec les représentations locales de la francophonie.

Le groupe de travail du Secrétariat général sur la coopération parlementaire mène une réflexion sur ces enjeux.

-----